

BIRIATOU



2011

BIRIATUko Aldizkaria

bulletin municipal

40 ans



LE MOT DU MAIRE



Chers Biriatar,

Alors même que nous étions en phase de bouclage du présent bulletin municipal, l'annonce du décès de notre ami Jean-Baptiste LECUONA nous a plongés dans le plus total désarroi. Nous ne pouvions pas attendre le bulletin de l'an prochain pour rendre hommage à ce grand élu de la commune.

Jean-Baptiste était un homme exceptionnel, loyal, intègre, discret, toujours disponible pour servir le bien commun, d'une grande fidélité et passionné par sa commune. Durant quarante-neuf ans, il s'est porté au service de tous les Biriatar sans faire de distinction et notre commune perd avec lui, sans aucun doute, l'un des meilleurs représentants de tous les temps.

A titre personnel, je perds bien plus qu'un ami il y avait entre nous une véritable complicité. Je n'ai qu'à me louer des vingt-cinq années de travail municipal partagé et je suis vraiment très fier d'avoir été son ami. Jan-Battitt ez dut sekulan ahanziko !

Dans ce même registre d'événement douloureux, et après la perte de la petite Lana morte accidentellement à l'âge de deux ans en 2008, c'est le jeune Julen MARTIJA à peine âgé de neuf ans qui est décédé de maladie foudroyante. Face à cette terrible épreuve, que toute sa famille trouve ici l'expression de mes sentiments sincères d'affection et de compassion.

Toutes mes condoléances aussi aux familles éprouvées en cours d'année par la perte d'un être cher.

Pour autant, la vie suit son cours et il me plaît à signaler les événements heureux qui me conduisent à féliciter les heureux parents qui ont, cette année, donné naissance à douze nouveaux Biriatar.

Je reprends le fil initialement prévu de mon édito pour aborder les sujets d'actualité.

Vous le savez, je me suis porté candidat aux dernières élections sénatoriales de septembre. Sur dix-sept candidats, j'ai terminé en sixième position au premier tour et au cinquième rang au second. Le nombre de postes à pourvoir étant de trois, je n'ai donc pas été élu. Ce résultat est, selon moi, dû à plusieurs facteurs :

- La multiplicité des candidatures pour beaucoup avec échec programmé rendait l'élection plus aléatoire du fait de la dispersion des voix. Aucune discipline de groupe, ce qui me pousse à m'écarter encore d'avantage des mouvements politiques.

- L'étonnant comportement du monde abertzale porté à contrarier voire à s'opposer à la seule candidature bascophone potentiellement éligible, en favorisant ainsi l'élection de sénateurs béarnais, ce qui est quand même surprenant. Le résultat est acquis !

- L'enjeu national du scrutin. Le possible basculement du Sénat a particulièrement mobilisé les élus de gauche. La discipline de vote a ici entièrement joué son rôle.

Néanmoins, cette expérience ne me laisse ni regret ni amertume, bien au contraire.

J'en retiens la richesse des rencontres avec l'ensemble des Maires que je connaissais pour la plupart du fait de ma fonction de Président de l'Association Départementale. Ce fut également l'occasion de parcourir, de long en large, un magnifique département.

Sur le plan communal le PLU a pris quelques mois de retard en raison de la mise en conformité des pièces administratives dont la complexité est sans cesse grandissante. Document essentiel de gestion, notre PLU sera approuvé pour la fin du premier trimestre.

Dans le programme des réalisations pour 2012, je me limite à évoquer :

- Les réunions de quartiers seront organisées les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois à partir du 13 avril.

- L'acquisition, initiée par la commune, d'un terrain privé au quartier Aguerreberry, par Le COL, destiné à la construction de six à huit logements sociaux supplémentaires.

- Engagement des opérations de réfection minéralisées des allées du cimetière qui donne sur la route d'Aruntz et l'habillage en bois des gradins du fronton du bourg (actuellement en attente de subventions).

Nous sommes à mi-mandat et nous ferons dans les semaines qui viennent le bilan, dont vous serez destinataires, de l'activité municipale.

Sur un plan plus général, notre société traverse une crise sans précédent qui doit nous conduire à une gestion encore plus rigoureuse et à une plus grande solidarité afin de franchir au mieux cette période.

L'année 2012 sera marquée par des élections nationales très importantes qui ont pour conséquence de déterminer les orientations à venir pour notre pays. Chacun de nous doit y prendre part et se prononcer en fonction de ce qui paraît être le mieux pour notre futur.

Comme tous les ans, c'est avec beaucoup de sincérité que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année, qu'elle soit pour vous toutes et tous source de réussite et de bonheur.

Biriatar agurgarriak,

Egiazko adixkide haundi bat galdu dut Jan-Battitt LECUONArekin. Bere familiari, baita ere dolutan diren bertze familia guzietan nahi ditut nere dolumin sakonenak eman.

Hala ere, biziak behar du aintzinat segitu.

Ekimen zoriontsuak atseginaz azaltzen ditut eta hauek naramate 12 biriatuar berriri bizia eman duten guraso urosak zoriontzera.

Hirigintza mailan, Hirigintza Tokiko Planak (HTP-PLU) hilabete batzuen beranta hartu du agiri administratiboak, gero eta korapiltsuago diren arauen arabera ezarri behar baitziren. Gestiorako oinarritzko dokumentua, gure HTPa onestua izanen da lehen hiruhileko ondarrerako.

Gauzatzeen egitarauan, 2012. urterako, hona zer aipatzea mugatzen naizen :

- Auzo bilkurak hilabeteko 2. eta 4. ostiraletan antolatutako izanen dira apirilaren 13tik aitzina.

- Agerreberri auzoan, COLEk terreno pribado bat eskuratzea nahi izan dugu, 6-8 etxebizitza sozial gehiago eraikitzeko.

- Honako obra hauei buruzko engeinamendua : Aruntzeko biderra ekartzen duten hilerriko pasabideak arraberritu eta herri barneko pilota plazako harmailak zurez estali (gaur egun diru-laguntzak igurikatzen dituztenak).

Mandatu erditsuan gara eta datozen asteetan herriko etxeko bilanaren berri emanen dizuegu.

Urte guziz bezala, urte berri ona eta zoriontsua zinez desiratzen dizuet, izan dadila zuentzat arrakastaren eta zorionaren iturri.

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Communauté
de Communes Sud Pays Basque

Hommage à Jean-Baptiste LECUONA

Jan-Battitt LECUONA-ri omenaldia

Un grand serviteur nous a quittés le mardi 10 janvier 2012 à l'âge de 79 ans.

Il a été élu municipal durant 49 ans (8 mandats), et n'avait pas souhaité se représenter aux dernières élections de 2008. Élu Conseiller municipal en 1959 à l'âge de 26 ans, il obtient un poste de 2^{ème} Adjoint en 1971. En 1995, il accède au poste de 1er Adjoint qu'il conservera jusqu'en 2008.

Il était la mémoire du village et mettait au service des autres ses nombreuses qualités et compétences.

Toujours présent et d'un conseil avisé, il excellait dans le domaine de l'environnement et de la forêt et était gardien du patrimoine, de la langue basque et des traditions.

Jean-Baptiste LECUONA a été récompensé en 2008 pour ses 49 années d'engagement municipal. A cette occasion lui ont été offerts la médaille d'honneur communale et surtout un makila sur lequel étaient inscrits « Hautetsi aparta, Adixkide leiala », ce qui signifie « élu exceptionnel, ami fidèle ». Un excellent résumé de la vie de cet homme qui portait haut dans son cœur son village natal et dont le dévouement n'avait pas de limite. Chacun des Biriatur se souviendra longtemps de sa gentillesse et de sa discrétion. Nous le remercions infiniment pour le travail accompli. Un exemple pour tous.



2012ko urtarilaren 10ean zerbitzari handi bat joan zaigu 79 urterekin.

49 urtez herriko kontseilaria izan zen (8 mandatu) eta ez zuen nahi izan 2008ko hauteskundeetan berriz aurkeztu. 26 urte zituela, herriko kontseilari hautatua izan zen 1959an eta bigarren auzapezorde postu bat eskuratu zuen 1971n. 1995ean, lehen auzapezorde bilakatu zen 2008 arte.

Herriko oroimena zen eta besteen zerbitzuko ematen zituen bere kalitate eta gaitasun ainitzak. Beti present eta aholkulari zuhurra zen, ingurumenaren eta oihanaren arloan gaitza zen eta ondarearen, euskararen eta ohituren zaintzailea zen.

Jan-Battitt LECUONA 2008an saritua izan zen herriaren zerbitzuko eman dituen 49 urteentzat. Kari hortara, herriko ohoreko medaila eskainia izan zaio eta bereziki makila. Horren gainean hona zer idatzia zen: "Hautetsi aparta, Adixkide leiala". Laburpen arras ona da gizon honen bizia aurkezteko. Bere sorteria bihotzean zekarren eta bere atxikimenduak ez zuen mugarik. Biriatur guziak bere gisakotasunaz eta bere diskrezioaz oroitu dira. Burutu lanarentzat esker sutsuenak aurkeztu dizkiogu. Denentzat eredu bat.

MILESKER JAN-BATTITT

SOMMAIRE AURKIBIDEA

- 1** Hommage à Jean-Baptiste LECUONA
Jan-Battitt LECUONA-ri omenaldia
- 2** CCAS
LSHZ
- 3** Internet
- 4** Concours villes et villages fleuris
Herri loreztatuen lehiaketa
- 6** Embellissement
Apainketa
- 7** Environnement Forêt
Montagne
Ingurumena Oihana Mendia
- 10** Aménagements, Voirie, Travaux divers
Antolaketak, Bideak, Beste obrak
- 13** Remise de la médaille d'honneur à Eugénie FADON
Eugénie FADON-i ohorezko medaila
- 14** 40 ans de l'école
Eskolaren 40. urteurrena
- 17** ALSH
AGAZ
- 18** 2011 en images
2011 iruditan
- 20** Hommage à Jorge SEMPRUN
Jorge SEMPRUN-i omenaldia
- 22** Projet LGV
AHT proiektua
- 23** Contentieux
Gatazkak
- 24** Plan Local d'Urbanisme
Hirigintza tokiko plana
- 25** Urbanisme
Urbanismoa
- 26** Budget
Aurrekontua
- 27** Prix de l'eau
Uraren prezioa
- 28** Associations
Elkartekak
- 32** Etat civil
Estatu Zibila
- 33** Expression des groupes
Taldeen hitza

CCAS

Entraide et lien social

Trois nouvelles mesures ont été créées cette année.

Aide au retour suite à hospitalisation

Ospitaleratze baten ondotik etxeratzeko laguntza

Un service d'aide au retour suite à hospitalisation a été créé à compter du 1er octobre 2011. Son but est d'apporter une aide ponctuelle aux personnes rentrant directement chez elles suite à une hospitalisation, pour raison de maladie, accident ou opération, comprenant au moins une nuitée.

L'aide consiste en la mise à disposition d'une personne, via un prestataire de services, pour effectuer des services variés (ménage, courses, repassage, aller chercher les enfants à l'école, etc...), à l'exception de l'aide médicale, de la toilette et des soins.

Le service est ouvert dans les mêmes conditions à tous les habitants de la Commune et est plafonnée à cinq heures par personne et par hospitalisation, dans la limite de dix heures par an et par personne.

Aide aux sorties scolaires

Eskola ateraldietarako laguntza

Afin d'aider les familles des enfants scolarisés en élémentaire, lors de sortie scolaire comprenant au moins une nuitée, une participation financière a été mise en place depuis le mois d'octobre. Cette aide est modulée en fonction des revenus des parents et calculée en pourcentage du montant restant à la charge des familles, une fois les autres aides éventuelles déduites (Caisse d'Allocations Familiales, employeur, Caisse de l'école, etc...).



LSHZ

Elkar laguntza eta lotura soziala

Conservatoire de musique

Musika kontserbatorioa

Cela faisait plusieurs années que la Commune souhaitait aider les familles, compte-tenu des tarifs d'inscription appliqués aux familles domiciliées en dehors du périmètre du Syndicat. La première solution envisagée était d'apporter une aide financière directe aux familles, ce qui malheureusement n'avait pu aboutir d'un point de vue légal, le receveur s'y étant opposé.

Comme nous vous l'annoncions dans notre dernière lettre municipale d'informations, une solution a enfin pu être trouvée, par le biais d'une convention conclue cette année entre le Conservatoire Maurice Ravel de SAINT-JEAN-DE-LUZ et notre Commune.

Désormais, les familles bénéficient dès cette année de tarifs identiques à ceux appliqués aux familles domiciliées sur le périmètre du Syndicat mixte gérant le Conservatoire, la différence étant payée par la Commune directement au Conservatoire.

Les tarifs d'inscription sont par ailleurs modulés selon les ressources des familles.



Les autres services et actions du CCAS

Pour plus de précisions sur les aides proposées dans le cadre du CCAS et pour retirer les dossiers de demande, nous vous invitons à consulter notre site internet (www.biriatou.fr), à la rubrique CCAS, ou à vous renseigner en mairie.

Herriko Jendarte Laguntza Zentroak (HJLZ-CCAS) proposatzen dituen laguntza eta zerbitzuei buruzko informazioak lortzeko, gure webgunea (www.biriatou.fr) CCAS atalean bisitatzera edo herriko etxean argibideak biltzera gomitatzan zaitugu.

Bourses communales d'enseignement supérieur *Goi-mailako ikasketarako herriko diru laguntzak*

Une aide de 100 à 400 € par an, modulée en fonction des revenus, sachant que même les étudiants ne bénéficiant pas des bourses départementales ou de l'Etat peuvent percevoir le montant minimum de 100 €.

Présence verte

Présence verte propose un service de télésurveillance, afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles. La Commune participe au financement de ce service.

Crèche familiale

Le CCAS apporte une aide financière à la Crèche familiale, afin de permettre un accueil des enfants selon un prix modulé en fonction des revenus des parents.

Contact : Martine IRAZOQUI. 06 84 96 64 81

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La Commune participe au financement du RAM, lieu de rencontre et d'échange pour les assistantes maternelles, et d'aide et de conseil aux parents à la recherche d'un mode de garde.

Contact : Valérie LASSALLETTE. 05 59 59 72 72.

Secours exceptionnel

Ohiz kanpoko sokorria

Une aide financière ponctuelle peut être accordée à une personne ou une famille, au cas par cas, en considération de sa situation particulière, sous réserve que la demande soit présentée par une assistante sociale.

Repas des aînés

Adinekoen bazkaria

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu cette année le samedi 5 février au restaurant " Les jardins de Bakea ", après un apéritif servi au bar du Xoldo. Comme toujours, ce moment de convivialité a été l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas dans la joie et la bonne humeur.

Colis de Noël

Eguberriko saskia

A l'approche des fêtes de fin d'année, des paniers garnis ont été offerts aux personnes âgées et isolées de la Commune, en témoignage de la solidarité communale. Les jeunes handicapés ont quant à eux reçu un bon d'achat d'un montant de 70 €.

INTERNET

Le site internet fait peau neuve.

Le site internet de la Commune (www.biriatou.fr) fait actuellement l'objet de quelques modifications dans la présentation mais aussi en ce qui concerne les fonctionnalités. Le contenu sera prochainement mis à jour et enrichi de nouvelles rubriques. Nous y travaillons mais vos propositions sont les bienvenues et peuvent être envoyées à l'adresse suivante : administratif@mairie-biriatou.fr

Accès Internet

À l'heure où Internet semble un outil de communication, d'information et même de travail indispensable à tout un chacun, nous avons demandé un bilan de l'accès au " Haut Débit " dans la commune à l'opérateur France Télécom.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, seulement 3 numéros France Télécom de Biriatou n'ont pas la possibilité d'accéder au Haut Débit par voie filaire, sachant que dans beaucoup de foyers, le haut débit est limité à 512 kilobits/seconde. Pour ces personnes, et celles qui souhaitent une meilleure connexion, deux possibilités : le Wimax mis en place par le Conseil Général en 2009 ou le satellite qui maintenant est devenu plus accessible et compétitif. Des informations sont disponibles en Mairie.

Pour avoir un état des lieux plus précis du réseau, nous lançons une enquête (jointe en annexe). Nous vous demandons d'y répondre avec le plus grand soin et nous restons à votre disposition pour vous y aider.

Vous pouvez tester le débit de votre ligne sur le site : <http://www.degrouptest.com>

Vous pouvez répondre par retour du coupon en mairie ou par mail.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

HERRI LOREZTATUEN LEHIAKETA



Comme nous vous l'annoncions dans notre précédente édition du bulletin, la remise annuelle des prix du Concours départemental des villes et villages fleuris a eu lieu à BIRIATOU, au mur à gauche du Xoldo, le vendredi 2 décembre.

Pour accueillir les 51 communes participantes, le Xoldo a été spécialement décoré pour l'occasion. Les pépinières LAFITTE nous ont gracieusement prêté les nombreuses plantes et arbustes ornant la salle, mis en valeur par un éclairage d'ambiance.

Les enfants de l'ALSH ont également contribué à la décoration, en participant au concours de dessin organisé par la Commune, sur le thème " Dessine-moi ton village fleuri ". Nous les remercions chaleureusement pour leur participation et la qualité de leurs dessins.

Le Maire a ouvert la cérémonie par un discours de bienvenue. L'occasion pour lui d'accueillir les quelques

deux cent invités tout en mettant en valeur notre village, devenu capitale du Département le temps d'un soir. Il a présenté les importants efforts continuellement réalisés, depuis plus de vingt ans, pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de notre village, en citant quelques unes des actions les plus marquantes, en plus de l'entretien quotidien du village :

- 1991 - Busage du talweg à l'entrée du village, le long de la côte d'accès au bourg.
- 1994 - Enfouissement de tous les réseaux du bourg.
- 1997 - Aménagement de l'entrée du village avec traitement minéral et végétal de la surface.
- 2003 - Placette monuments aux morts, aire de pique-nique Onchista.
- 2007 - Extension du cimetière avec création d'une partie paysagère.
- 2010 - Réaménagement du jardin public
- 2008/2011 - Fleurissement progressif du bourg ; habillage des containers.



Hiri eta herri loreztatuen departamenduko lehiaketaren sari ematea BIRIATUn iragan da abenduaren 2an, ostiralarekin, horretarako espresuki apaindua zen Xoldoko ezker paretan.

Aurten, gure herrian biztanle kopurua emendatu dela-eta, 1.000 biztanle azpiko herrien kategoriatik, 1.000 eta 5.000 biztanleen arteko kategoriara pasa gara.

Kategoria hortan gure lehen parte-hartzearentzat, nahiz eta lehia azkarra izan, halere bigarren saria lortu dugu eta 200 euroko "bon d'achat" delako bat irabazi.

Hainbat hamarkadaz geroztik hasi eta hautetsien eta herriko langileen esku sartze aktiboari esker etengabe indartzen ari den lan baten emaitza da sari hau.

A la suite de la présentation du Concours par Monsieur André BERDOU, Vice-président du Conseil général, Président du Comité départemental du tourisme organisateur, Monsieur Didier MOUMIET, Responsable du jury, a ensuite conduit le déroulement de la cérémonie et la remise des prix.

Selon le nombre d'habitants (de 500 à 15 000), les Communes étaient réparties en quatre catégories et les trois premières de chaque catégorie ont été récompensées.

Cette année, en raison de l'augmentation du nombre d'habitants sur notre commune, nous sommes passés de la catégorie des communes de moins de 1000 habitants à la tranche de 1000 à 5000 habitants.

Pour notre première participation dans cette catégorie, malgré la forte concurrence, nous avons tout de même obtenu le deuxième prix et une récompense de 200 euros en bon d'achat.

Cette distinction est le fruit d'un long travail, commencé il y a plusieurs décennies et qui ne cesse depuis de monter en puissance au fil des ans, grâce à l'implication active des élus et des agents communaux.

A l'issue de la remise des prix, les invités ont goûté le Txakoli d'honneur offert par la Commune, avant de se rendre au buffet proposé par le Comité départemental du tourisme et animé par le groupe ARRANTZALEAK de SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine, dans une commune béarnaise, la remise des prix ayant traditionnellement lieu en alternance au Béarn et au Pays Basque.

EMBELLISSEMENT

APAINKETA

Les efforts en matière d'embellissement et de fleurissement de notre village sont chaque année un peu plus importants.

Au titre des principales réalisations de l'année 2011, nous pouvons notamment citer :

- la réalisation d'un mur en pierre de la Rhune, dans le prolongement du mur existant, des WC publics, sous l'escalier d'accès à la salle Seilarua.
- la création d'un parterre fleuri sur le parking bas du bourg. Le contour du parterre de fleurs a été réalisé en pierres sèches du Xoldokogaina.
- l'enlèvement des jardinières du bar du Xoldo. Cela nous avait été préconisé par le jury du Concours des villes et villages fleuris, pour un meilleur effet visuel. Le muret du Xoldo, sur lequel étaient posées les jardinières, a ainsi été creusé. Les géraniums sont désormais directement plantés dans le trou ainsi créé. Les anciennes jardinières ont été déplacées autour de l'église.
- La poursuite de la campagne d'entourage des conteneurs poubelles.

Apainketan eta loreztatzean ematen diren indarrak urtez urte gero eta garrantzitsuagoak dira. Argazkitan urteko hiru burutze nagusiak.



Le muret a été creusé et planté de géraniums
Hormatxoa zilatua eta geranioez landatua izan da



Réalisation d'un mur en pierre, dans le prolongement de l'existant
Harrizko murru baten gauzatzea, hor denaren luzamenduan

Nouveau parterre de fleurs au parking bas du bourg
Lorategi berri bat herri barneko beheko aparkalekuan

ENVIRONNEMENT FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA OIHANA MENDIA

*Le frelon
asiatique se
reconnaît à sa
robe orangée.*

FRELONS ASIATIQUES

LIZTOR ASIARRAK

Le nombre de nids présents sur notre commune a fortement augmenté cette année.

Vous avez été nombreux à nous signaler leur présence en septembre/octobre, lorsque les feuilles des arbres ne les dissimulent plus totalement (les feuilles sont moins nombreuses et les nids plus gros).

Si le risque pour les êtres humains est raisonnablement limité, l'insecte ne devenant agressif que lorsque l'on s'approche du nid, cette prolifération constitue une menace pour l'écosystème, et notamment les abeilles.

Afin de limiter la propagation de l'insecte en 2012, nous vous demandons d'être attentifs et de nous signaler la présence de nids le plus tôt possible. En effet, le nid ne "vit" qu'une année. En automne/hiver, ses habitants meurent et le nid est définitivement abandonné. Il devient alors inutile de procéder à sa destruction. Les jeunes reines, parties avant la "mort" du nid, restent enterrées tout l'hiver, chacune créant un nouveau nid au printemps.

S'il appartient logiquement au propriétaire du terrain de procéder à la destruction du nid, en faisant appel à une entreprise spécialisée, ceci ne constitue pas une obligation légale, l'insecte n'étant pas encore reconnu comme étant nuisible.

A l'initiative de notre Maire, en sa qualité de

Président de la Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB), les Maires communautaires ont décidé, lors de leur réunion du 8 décembre, de la prise en charge par la CCSPB de la destruction des nids, en contractant avec une entreprise spécialisée qui interviendra à chaque signalement.



Merci de nous signaler la présence des nids.

Asiako liztorren kabien kopurua gure herrian azkarki emendatu da aurten.

2012an insektu horren hedatzea mugatzeko, eskatzen dizugu kasu egitea eta kabien presentzia lehen baino lehen guri ezagutaraztea.

ENVIRONNEMENT FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA OIHANA MENDIA



TABLE D'ORIENTATION

NORABIDE MAHAIA

Une table d'orientation a été installée au pied du pylône du Col des perdrix, offrant une perspective paysagère remarquable. Les promeneurs peuvent ainsi situer les principales villes et découvrir les noms des montagnes environnantes.

La table d'orientation, réalisée en lave émaillée, a été installée sur un support en pierre de la Rhune spécialement conçu.

Orientabide mahai bat ezarria izan da Eperren lepoko pilarearen oinean zeinetik paisaiaren ikuspegi zoragarri bat prezia daitekeen.

OPÉRATION "MONTAGNES PROPRES" "MENDI GARBIAK" OPERAZIOA

Lors des programmes de reforestation menés en montagne il y a plusieurs années, les jeunes arbres plantés, alors fragiles, étaient entourés de manchons tubex servant à les protéger.

Les arbres s'étant suffisamment développés, il était devenu nécessaire d'enlever tous ces manchons.

Cela a été fait en début d'année, avant que le développement de la végétation ne complique la tâche. Nous remercions l'association AINTZINAT et les chasseurs pour leur participation active à cette journée, au cours de laquelle plusieurs centaines de tubex ont été enlevés.

NETTOYAGE DU RUISSEAU

AGERREKO ERREKAKO GARBITZEA

La Communauté de Communes Sud Pays Basque a contracté avec l'association ADEL de SAINT-JEAN-DE-LUZ, afin de lui confier l'entretien des cours d'eaux du territoire.

A l'initiative de la Commission communale "Forêt Montagne, Agriculture", l'association a procédé cette année au nettoyage du ruisseau Agerreko erreka

"Oihana, Mendia, Laborantza" herriko batzordearen ekimenez ADELI elkarteak Agerreko erreka garbitu du aurten.



Zuhaitz gazteak babesteko erabiliak ziren zorroak ez dira gehiago baliagarriak. Kenduak izan dira AINTZINAT elkartearen laguntzarekin.

ENVIRONNEMENT

FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA

OIHANA MENDIA

INONDATIONS

UHOLDEAK

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2011, la Bidassoa est une nouvelle fois sortie de son lit, provoquant des dégâts chez les riverains et bloquant temporairement la circulation sur le Chemin de la Forêt.

Nous allons étudier la possibilité de rehausser un tronçon de cette route, afin de permettre aux véhicules, notamment les véhicules médicaux et de secours, de pouvoir l'emprunter en toutes circonstances et particulièrement lors de la montée des eaux.

NATURA 2000

Voilà maintenant presque deux ans que la Communauté de Communes Sud Pays Basque s'est lancée dans l'animation du projet Natura 2000 du massif " Larrun-Xoldokogaina ". Les années 2010-2011 ont été marquées par le lancement des premières actions concrètes :

- Des travaux agricoles sur la montagne : des actions de débroussaillage de landes fermées, de fauche précoce de fougères ayant pour but de rouvrir des landes en cours de fermeture, de soutien au pâturage adapté au maintien des espaces.

- Une action de régénération de forêt intéressante pour tout un cortège d'espèces animales lié aux vieilles forêts d'arbres têtards (insectes, chauves-souris).

- Des actions d'animation plus larges : actions de communication et de sensibilisation à travers des réunions publiques, présentation du projet Natura 2000 dans différents événements, etc...

Des études complémentaires ont également été réalisées afin d'améliorer la mise en œuvre des mesures à travers un diagnostic agricole global, deux campagnes d'inventaires chauves-souris ainsi qu'une cartographie complète des milieux ouverts.

Le budget global de l'année 2011 s'élève à 54 250 €, 30 800 € étant destinés aux actions courantes de l'animation (prises en charge à 80% par les

crédits Etat-Europe et à 20% par la communauté de Communes) et 23 400 € servant à financer les mesures agricoles et forestières (prises en charge à 100% par les crédits Etat-Europe).

Le travail entamé ces deux premières années se poursuivra en 2012 avec les mêmes partenaires: Euskal Herriko Laborantza Ganbara et Le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à la mairie ou contacter directement Elena AGUERRE d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, au 05 59 37 53 73 ou à l'adresse mail elena.ehlg@orange.fr

Badu orain 2 urte Hego Euskal Herri Herri Elkargoak « larrun Xoldokogaina » Natura 2000 proiektuaren animazioa bere gain hartu duela eta lehan neurri konkretuak martxan jarri direla hala nola : mendiko laborantza sustatzeko landa idekitze obrak, mendi alatzearen aldeko sustengu neurriak, etab....

Horrez gain, ikerketa lan gehigarriak ere egin dira, proiektuaren animazioa hobetzeko. Orotarat, 2011 urteko budgeta orokorra 54 250€koa da.

2012-an, Euskal Herriko Laborantza Ganbara eta CEN Aquitaine partaide teknikoekin hasi lana segituko da. Xehetasun gehiagorentzat: herriko etxea dei dezakezu edota kontaktuan sar zaitezke Euskal herriko Laborantza Ganbarako Elena AGUERREekin, 05 59 37 53 73-rat deituz, edo elena.ehlg@orange.fr helbiderat emaila igorritz.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX VOIRIE

ANTOLAKETAK OBRAK

BIDEAK



Campagne d'élagage le long des voies communales
Xadarratze kanpaina herriko bideen bazterretan



Dallage de l'allée menant du parvis de l'église au Chemin d'Aruntz
Elizako ataritik Aruntzeko bidera eramaten duen bidexkaren lauzatzea



Installation de vieilles stèles en abandon
le long des allées du cimetière
*Abandonatuak ziren hilarri zahar batzuen ezartzea
hilerriko bidexken bazterretan.*



Nettoyage sur plus de 3 km de la piste de randonnée
Ihiztoki-Otaiko lepoa au lamier et gyrobroyeur
*Ihiztoki-Otaiko lepoko mendi-bideko 3 km baino gehiagotan garbiketa
xedarragailua eta «gyrobroyeur» delako tresnarekin.*



Ramassage des tubex
"Tubex" delakoen biltzea



Ponçage du sol du fronton du bourg
Herri barneko pilota plazako zolaren leunketa

PROGRAMME DE VOIRIE

BIDEEN MAILAKO PROGRAMA

Enrobés à chaud sur le Chemin de Martingoiti



En début d'année, des enrobés à chaud ont été mis en œuvre sur le chemin de Martingoiti, la route de Garlatz et le chemin d'Aruntz.

Après mise en concurrence, les travaux ont été réalisés par l'entreprise la moins disante pour un montant de 85 598,51 € HT.

La même entreprise a également réalisé la réfection en enrobés à chaud d'une partie du Chemin de Lizarlan, pour un montant de 25 898 € HT.

Par ailleurs, nous procédons régulièrement au bouchage des nids de poule par des enrobés à chaud. Le remplissage par des enrobés à froid ou par des cailloux ne résiste pas longtemps

aux intempéries et constitue donc une réponse provisoire, dans l'attente d'enrobés à chaud. Pour des raisons techniques et de coût (transport, etc...), l'emploi des enrobés à chaud ne peut se faire que pour un volume minimal. Nous vous remercions de votre patience et vous invitons à nous signaler tout nouveau nid de poule.

Martingoitiko, Garlatzeko eta Aruntzeko bideak arraberrituak izan dira, BEZik gabeko 85.598,51 eurorentzat.

Lizarlan bideko lehen zatia arraberritua izan da ere, BEZik gabeko 25.898 eurorentzat. Lizarlan bideko bigarren lan zatia 2012rako aurreikusia da.



CLASSEMENT EN VOIRIE COMMUNALE HERRIKO BIDE IZENDAPENA

Lors d'une réunion en mairie le 25 février, il a été proposé aux propriétaires des lotissements Sagardia, Maritxu, Arupia, Aruntz, Larretxekoborda et Apuntenia d'entamer les démarches pour classer leur voirie, actuellement privée, en voirie communale.

Seules les voiries en bon état peuvent devenir communales. Par le classement, l'entretien et la réfection de la voirie incombent ensuite à la Commune.

A ce jour, les propriétaires du lotissement Apuntenia ont manifesté leur accord à ce projet. Le classement de leur voirie en voirie communale interviendra cette année, après mise à enquête publique du projet.



AIRE DE JEUX DE GAZTELU BERRI GAZTELU BERRI JOLASTOKIA

Dans le cadre de la construction des logements de Gaztelu Berri, le COL, Maître d'ouvrage, s'était engagé auprès de la Commune à participer à la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants du quartier. C'est aujourd'hui chose faite, pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des plus grands, qui trouvent là un lieu de convivialité entre voisins.

La Commune a financé l'achat et l'installation des jeux, ainsi que la moitié des clôtures et des plantations. Le COL a pris en charge l'aménagement du site : sol, haie végétale.

Cette aire de jeux a fait l'objet d'un contrôle par le bureau SOCOTEC avant sa mise en service. Les nombreux enfants de ce quartier ont ainsi un lieu de rencontre et de jeux.



REMISE DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR À EUGÉNIE FADON

EUGÉNIE FADON-I OMENALDIA

Le jeudi 23 juin dernier, Monsieur Jacques MOREL a été victime d'un arrêt cardiaque à la Caisse d'Epargne d'HENDAYE, alors qu'il attendait patiemment son tour au guichet.

Heureusement pour lui, Eugénie FADON, aide-soignante habitant BIRIATOU, se trouvait également dans la file d'attente et a eu le courage et la réactivité décisifs dans pareille situation. Eugénie FADON, qui venait de terminer une formation complémentaire de secourisme, a pratiqué un massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des pompiers. Ceux-ci ont ensuite pris le relai et ont utilisé un défibrillateur cardiaque qui a administré pas moins de six décharges électriques à Jacques MOREL.

Les pompiers affirment que sans l'intervention d'Eugénie FADON, Jacques MOREL n'aurait pas pu être sauvé.

En vue de mettre à l'honneur Eugénie FADON, qui a fait preuve ce jour-là d'une exemplarité remarquable, Monsieur le Maire lui a remis la médaille d'honneur de la Commune en mairie le mercredi 28 décembre dernier, en présence de Jacques MOREL, très ému de se retrouver ainsi à côté de son ange-gardien.

L'occasion également pour le Maire de préciser que la Commune a fait cette année l'acquisition de deux défibrillateurs cardiaques entièrement automatisés. L'un a été installé à l'école, l'autre à l'entrée de la cancha au

Xoldo. S'agissant de celui installé au Xoldo, nous vous rappelons qu'il est toujours possible d'accéder à la cancha depuis la salle Elkartea et la cuisine attenante. D'autre part, une clé du Xoldo a été remise à l'hôtel "Les jardins de Bakea" pour accéder au défibrillateur lorsque le Xoldo est fermé.

Le vendredi 23 septembre, une formation à l'utilisation des défibrillateurs, à laquelle ont été invités les agents communaux, les enseignants et les associations, a eu lieu en mairie.

Auzapezak Herriko ohorezko medaila Eugénie FADON-i eman dio abenduaren 28an. Ekainaren 23an, Eugénie FADONek, bihotzekoa izan duen Jacques MORELen bizia salbatu du bihotzeko masajea eginez su-hiltzaileen heltzea arte.



1971 - 2011

40 ANS DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Les plus anciens aiment à raconter comment autrefois ils allaient à l'école à pied, en toute saison, sous le soleil comme sous la pluie. Chaque matin, après une marche parfois longue, tandis que les garçons rejoignaient leur classe, au rez-de-chaussée de l'actuelle mairie, les filles se regroupaient autour de leur maîtresse dans leur école, aujourd'hui démolie, installée derrière le fronton, à l'emplacement du jardin public. Le passage était si étroit entre le mur de l'école des filles et celui du fronton, que les charrettes chargées de foin ou de fougère avaient du mal à passer.

A l'époque, l'école n'était pas mixte à Biriattou. Dès 1957, le Conseil Municipal envisage la construction d'un nouveau groupe scolaire, et en 1961 un terrain de 2500 m² est acheté à Antoine ZUBIALDE, au prix de 11765 F (1764 €).

Malgré la vétusté de l'école des filles, l'Académie tarde à donner son accord. Sous l'impulsion du Conseil et du Maire Joseph HALZUET, les travaux démarrent enfin en 1969. C'est Ignace BELOQUI, nouvellement élu, qui inaugurerait l'école à la rentrée 1971, avec les instituteurs, M. et Mme LARRIEU, arrivés l'année précédente.

Deux classes en 1971, puis une troisième dès 1975 avec la construction du hameau de Garlatz, accueillent les enfants de la classe enfantine au CM2. La cantine est créée en 1980.

En 1983, la classe enfantine devient une école maternelle ; Mme ORDOQUI en prend la direction.

En 2001, la première enquête pour le bilinguisme français/basque est lancée. Le projet aboutira enfin en 2005, après quatre années de tentatives infructueuses engagées par la municipalité.

Les locaux scolaires deviennent exiguës. La classe d'Odile CORNU est installée dans un bungalow.

Le Maire, Michel HIRIART, et le Conseil Municipal décident la construction d'une extension des bâtiments. Pendant les travaux, la classe de Catherine GOUX déménage aussi dans un bungalow. A la rentrée 2007, les écoliers s'installent dans le

groupe scolaire, agrandi et rénové, qui compte désormais quatre classes, la cinquième salle restant temporairement à usage associatif.

Mais les effectifs augmentent et les familles adhèrent massivement au projet bilingue. Une deuxième enseignante de basque est nommée à la rentrée 2009; les cinq classes sont désormais utilisées pour l'école.

Dès 2008, la municipalité travaille en partenariat avec la CAF sur un projet ambitieux pour une petite commune alors d'à peine 1000 habitants : proposer un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), tant pour le périscolaire que pour les vacances.

Ce projet, testé lors de l'été 2008, est bien accueilli par les familles. Une convention est signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de BAYONNE et la Direction Départementale Jeunesse et Sport. L'ALSH est créé en juillet 2009.

Aujourd'hui le groupe scolaire abrite une école maternelle bilingue de deux classes, une école élémentaire bilingue de trois classes et un Accueil de Loisirs sans Hébergement.

1971a arte, BIRIATUko eskola ezzen mistoa. Mutikoen eskola herriko etxean kokatua zen eta neskena, gaur egun desegina dena, baratze publikoaren tokian.

Ignace BELOQUI, auzapezak estreinatu zuen eskola berria 1971n.

1971n bi klase ziren eta hirugarren bat ideki zen 1975ean Garlatzeko auzoaren eraikuntzarekin.

1983an, haurren klasea ama-eskola bilakatu zen.

2005ean, eskola elebiduna bilakatu zen, hainbat urtez gurasoei egin azterketen ondotik.

Urteak joatearekin egoitza ttikiegi egiten zenez, handitzea eraiki zen 2007an.

2009ko uztailan Aterberik Gabeko Aisialdi Harrera sortu zen

1971 - 2011

40 ANS DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Ancienne école des filles.



Enfants déguisés, en 1945, sur les marches de l'école des garçons.

Quelques chiffres

1961: achat du terrain 11 765 F (1 764 €)
 1969/1971 : construction 292 200 F (44 546 €)
 dont subventions 150 490 F (22 942 €) : 51,5 %
 Surface plancher : 343 m²
 2006/2007 : agrandissement 491 500 €
 dont subventions 213 800 € (43,5 %)
 Surface plancher : 268,50 m²
 Il est à noter que le prix au m² en 2007 est plus de dix fois supérieur à celui de 1971.

Quelques dates

1971 : Inauguration de l'école mixte ; deux classes.
Eskola mistoaren estreinaldia ; bi klase
 1974 : Installation du téléphone. *Telefonoaren instalatzea.*
 1975 : Ouverture d'une troisième classe.
Hirugarren klase baten idekitzea.
 1976 : Mise en place du ramassage scolaire.
Eskolako garraioen plantan ezartzea.
 1980 : Création de la cantine scolaire dans l'ancien logement de fonction des instituteurs.
Eskolako jantegiaren sortzea lehengo irakasleen etxebizitzan.
 1983 : La classe enfantine devient une école maternelle.
Haurren klasea ama-eskola bilakatu zen
 2001 : Equipement informatique pour les trois classes.
Informatika ekipamendua hiru klaseentzat
 2003 : Une aire de jeux est installée devant l'école.
Jolastoki bat ezarria da eskolaren aitzinean
 2005 : Ouverture de la section bilingue.
Sare elebidunaren idekitzea.
 2007 : Agrandissement du groupe scolaire.
Eskolaren handitzea
 2009 : Ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
Aterberik Gabeko Aisialdi Harreraren idekitzea

1971 - 2011

40 ANS DE L'ÉCOLE COMMUNALE

En 2011, une centaine d'enfants âgés de 2 à 11 ans fréquente le groupe scolaire, encadrée par dix personnes : directrices, enseignantes, animatrices, atsem, cantinière. Pour l'année 2011, les dépenses de personnel pour le groupe scolaire : atsem, ménage, cantine, et animateurs, se sont élevées à 90 945 €.

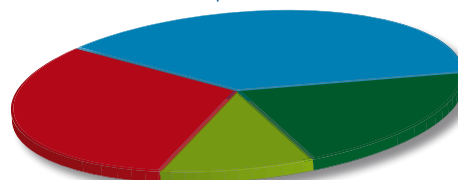
Pour les emplois CAE, ce chiffre tient compte des allègements de charge, mais pas des aides sur salaires, qui sont imputées en recettes.

Des crédits de fonctionnement sont attribués à l'école pour les fournitures, les sorties, la piscine, le photocopieur, etc. En 2011, ces crédits se sont élevés à 6253 € (école maternelle et école élémentaire ; les crédits pour l'ALSH ne sont pas inclus dans ce chiffre) soit **en moyenne environ 65 euros par élève**.

Une étude réalisée par l'Association des Maires Ruraux, l'ANDEV, et le SNUIPP, publiée en octobre 2011, indique que le montant moyen des crédits par élève est de 47,10 €.

Il convient toutefois de noter que la dépense n'est pas directement proportionnelle au nombre d'élèves. Ainsi par exemple, le prix d'un bus est le même qu'il soit rempli ou non, on chauffe autant les classes qu'il y ait 10 enfants ou 25...

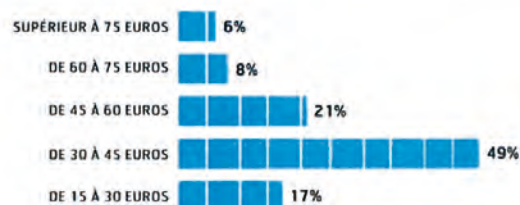
- 35% Groupe scolaire
- 31% Services administratifs
- 14% Xoldo
- 20% Services techniques



Les charges de personnel pour le groupe scolaire représentent 35% de l'ensemble des dépenses du personnel communal

CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT : DE FORTS ÉCARTS ENTRE ÉCOLES

CRÉDITS PAR ÉLÈVE DANS LE PREMIER DEGRÉ



LES ÉCHOS / SOURCE : ÉTUDE SNUIPP-ESU ANDEV AMRE

FINANCEMENT DE L'ÉCOLE

Le financement de l'école est partagé entre l'Etat et la commune.

L'Etat prend à sa charge le salaire des enseignants.

La commune prend en charge :

- Le salaire des atsem, des animateurs, de la cantinière.
- La construction et l'entretien des bâtiments.
- L'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone.
- L'équipement mobilier et informatique.
- Les divers contrats d'assurance et de maintenance.
- Les crédits de fonctionnement.

La classe maternelle a reçu son nouveau mobilier pour la rentrée : une armoire, deux bahuts, et un bureau.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Une fréquentation soutenue pour le périscolaire et les vacances, mais peu d'enfants le mercredi.

Eskolaz kanpoko tenoretan eta bakantzetan, haurrak nahiko ibiltzen dira, asteazkenetan aldiz gutti.

Périscolaire :

Accueil du matin, du soir, et pause méridienne.

86 enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire, pour un total de 11 602 heures.

Mercredi :

Uniquement l'après midi (l'accueil en journée complète avait été proposé en 2009, mais la fréquentation étant très faible, il n'a pas été poursuivi)

30 enfants ont été inscrits cette année, pour un total de 182 demi-journées.

La fréquentation est irrégulière, avec souvent entre 0 et 6 enfants. Ce service, trop peu utilisé, a un coût élevé par enfant accueilli, et ne permet pas de mener à bien un projet pédagogique cohérent.

La suppression de l'accueil du mercredi est envisagée pour la rentrée 2012, si les effectifs n'augmentent pas.

Vacances :

Une semaine aux petites vacances sauf Noël, six semaines en été.

87 enfants ont été inscrits cette année au Centre de Loisirs pour les vacances, pour un total de 1874 demi-journées.

Cet accueil répond à un vrai besoin des familles. On nous demande même régulièrement d'ouvrir pendant toutes les vacances. Mais nous ne pouvons pas aller au-delà des neuf semaines annuelles d'ouverture : les animatrices s'occupent aussi du périscolaire le reste de l'année. Il faut aussi prévoir du temps pour les congés payés, la formation du personnel, ainsi que le rangement et le nettoyage des locaux avant chaque rentrée.

ATERBERIK GABEKO AISIALDI ZENTROA

LE BUDGET DE L'ALSH

Le budget prévisionnel s'établit à 66 097 euros.
Lehen aurrekontua 66.097 euro tara heltzen da.

Dépenses :

- Salaires et charges sociales : 46 946 €
- Sorties, transport : 3412 €
- Mobilier, équipement, entretien : 7357 €
- Repas : 2792 € (hors cantine jours scolaires)
- Fournitures : 2529 €
- Eau, EDF, téléphone : 2344 €
- Divers : 717 €

Recettes :

- Prestation service CAF et ATL : 8524 €
- Aide CAF convention CEJ : 10378 €
- Aide état contrats CAE : 24083 €
- Participation des familles : 14621 €
- Participation de la commune : 8491€

La participation communale a été modérée cette année grâce à une aide importante de l'état pour les contrats CAE.

LES ACTIVITES

Cinéma, balades, visites, ..., les enfants de l'ALSH ont été gâtés cette année. Ils sont allés :

- Saluer les requins de l'aquarium de San Sebastian
- Visiter le château d'Abbadia à Hendaye
- Grimper dans les arbres au parc Oihana à Urrugne
- Glisser sur les toboggans aquatiques d'Aquatic Landes à Hossegor
- Découvrir le Kutxa Espacio, musée de la science de San Sebastian
- Voir RIO, et HOP, en 3 D au cinéma à Saint Jean de Luz
- Jouer au Parkatoto à Anglet, et à Luziland à Saint Jean de Luz
- Faire du roller à Hendaye
- Assister aux spectacles « jeune public » proposés par la communauté de communes.

Zinemaldiak, ibilaldiak, bisitak...
Aterberik Gabeko Aisialdi,
Harrerako haurrak gastatuak izan dira aurtan.

2011 EN IMAGES

2011 IRUDITAN



1 & 2 Repas des aînés le 5 février. Apéritif au Xoldo et repas à Bakea

Adinekoen bazkaria, otsailaren 5ean. Zintzur bustitzea Xoldon eta bazkaria Bakean

3 & 4 Cérémonie du 8 mai

Maiazaren 8ko ospakizuna

5 Concert du groupe Kadjo le 11 juillet
Kadjo taldearen kontzertua, uztailaren 11n

6 Concert du groupe That's all folk le 1er août

That's all folk taldearen kontzertua, agorrilaren 1ean.

2011 EN IMAGES

2011 IRUDITAN



7 Fête basque le 14 août : le char de BIRIATOU
Euskal besta, agorrilaren 14ean: BIRIATUko karroa

8 Fête des 40 ans de l'école le 15 octobre : remise de la médaille communale aux élus, du mandat de 1965 à 1971, (de gauche à droite : Pierre GAZTELUMENDI, Joseph ARBURU, Pierre APRENDISTEGUY et Jean-Baptiste LECUONA), les seuls survivants des élus de l'époque ayant décidé de la construction du groupe scolaire. (Jean-Baptiste LECUONA étant décédé depuis)
Eskolako 40. urteurrenaren besta urriaren 15ean : herriko medailaren ematea, 1965 eta 1971. urteen arteko mandatuetoak (ezkerretik eskuinera : Pierre GAZTELUMENDI, Joseph ARBURU, Pierre APRENDISTEGUY eta Jan-Battitt LECUONA), eskolako lehen zatia eraikitzeke erabakia hartu zuten hautetsiak, bizirik dirauten bakarrak. (Jan-Battit LECUONA hil da geroztik)

9 Fête des 40 ans de l'école le 15 octobre : jeux gonflables au Xoldo (Photo 38)
Eskolako 40. urteurrenaren besta urriaren 15ean: puzgarriak Xoldon

10 Projection du documentaire sur la vie de Jorge SEMPRUN le 26 novembre (Photo 39)
Jorge SEMPRUNen biziaz buruzko dokumentalaren proiektzioa, azaroaren 26an

11 Noël du personnel le 22 décembre (Photo 40)
Langileen Eguberria abenduaren 22an

HOMMAGE A

JORGE SEMPRUN

JORGE SEMPRUN

OMENALDIA



Jorge Semprun
Adieu, vive clarté...



Extrait du roman "Adieu, vive clarté..." (1998) : « A Biriato, de la terrasse ombragée du restaurant, je regardais l'Espagne, sur la rive opposée de la Bidassoa. Le soleil se couchait sur l'océan, invisible, au loin. L'horizon de nuages légers, cotonneux, voguant dans un ciel pâle, était encore rougi par son absence imminente. L'Espagne toute proche, interdite, condamnée à n'être qu'un rêve pour la mémoire. Toute la journée, la lumière d'août qui s'évapourait dans la brume du soir avait été remuée, traversée par des reflets d'automne : du chatoyant, du mordoré, émettant quelque peu la densité, l'aplomb du soleil estival. Septembre s'insinuait déjà dans le paysage, dans la langueur renouvelée, l'obsolescence des couleurs, la nostalgie rose et bleu des massifs d'hortensias. Orientée au sud, la terrasse du restaurant de Biriato surplombait le cours de la Bidassoa. Les ombres de cette fin d'après-midi semblaient monter de cette gorge humide sur les versants des collines espagnoles d'Élizondo, juste en face, au sud ; de Fontarabie, à l'ouest. » »

HOMMAGE A

JORGE SEMPRUN

JORGE SEMPRUN

OMENALDIA

Jorge SEMPRUN s'est éteint le 7 juin 2011 à l'âge de 87 ans.

Le samedi 26 novembre, ses proches et de nombreuses personnalités du monde politique et culturel lui ont rendu un vibrant hommage au jardin public de BIRIATOU, où une stèle a été dressée en son honneur.

Sur la plaque fixée sur le support de la stèle, on peut lire un résumé de ce que furent sa vie et son parcours exceptionnels : "Ecrivain, républicain espagnol exilé, engagé volontaire dans la résistance en France, déporté à Buchenwald, dirigeant et combattant de l'opposition clandestine au franquisme et Ministre de la culture du Gouvernement espagnol entre 1988 et 1991".

Au déclenchement de la guerre d'Espagne, la famille SEMPRUN, républicaine, trouve refuge en France. En 1939, Jorge SEMPRUN, alors adolescent, vient pour la première fois à BIRIATOU et contemple l'Espagne interdite depuis la terrasse de l'hôtel restaurant "Bakea".

Cette rencontre avec notre village sera capitale dans la vie de Jorge SEMPRUN. Depuis ce premier séjour, qu'il évoque dans son œuvre autobiographique majeure "Adieu, vive clarté...", Jorge SEMPRUN reviendra inlassablement chaque année à BIRIATOU, pour se remémorer cette période d'exil.

Dans ce même roman, il fait part de son désir d'être enterré dans notre cimetière, face à la Bidassoa.

Cette volonté n'ayant pu être réalisée pour raisons familiales, ses proches et la Commune ont souhaité lui rendre hommage en édifiant une stèle en son honneur, installée au jardin public. La stèle est l'œuvre d'un sculpteur ami de Jorge SEMPRUN, Eduardo ARROYO. Ainsi, le visage gravé sur la pierre, témoin des événements et bouleversements survenus durant tout le XXème siècle, Jorge SEMPRUN continuera de contempler l'Espagne et la Bidassoa.

Sous un chaud soleil de novembre, la stèle a été dévoilée au public. Plus de deux cents personnes ont assisté avec émotion aux nombreux discours, entrecoupés de morceaux magistralement interprétés par un groupe de musiciens spécialement venu de MADRID.

Après l'apéritif suivi d'un repas au restaurant "Les jardins de Bakea", un documentaire sur Jorge SEMPRUN, intitulé "empreintes" et réalisé par Franck APPREDERIS a ensuite été projeté en milieu d'après-midi au mur à gauche du Xoldo.

La cérémonie a été organisée et financée par les proches de Jorge SEMPRUN, la Commune ayant pris à sa charge la réalisation du support de la stèle.

Une plaque signalant la stèle sera prochainement installée à l'entrée du jardin public, afin que les passants puissent la localiser.

Jorge SEMPRUN 2011ko ekainaren 7an zendu da, 87 urterekin.

Azaroaren 26an, bere ahaideek baita politika eta kultura arloko pertsona ospetsuek sutsuki omendu dute BIRIATUKO baratze publikoan eta hilarri bat ezarria izan da bere ohoretan.

Hilarriaren euskarrian finkatua den plakan, bere biziaren eta ohiz kanpoko bere ibilbidearen laburpenak irakur daitezke :

"Idazlea, espainiar errepublikar erbesteratua, Frantziako erresistentzian bolondres gisa engaiatua, Buchenwalden deportatua, frankismoaren kontrako oposizio klandestinoaren buruzagia eta borrokaria baita espainiar Gobernuako Kultura Ministroa 1988 eta 1991. urteen artean ere."

Espainiako gerra pizterakoan, SEMPRUN familia errepublikarrak, Frantziar babeslekua atxeman zuen. 1939an, Jorge SEMPRUN, gaztea zela oraindik, BIRIATURA etorri zen lehen aldiz eta debekatutako Espainiari so egiten zuen "Bakea" hotel jatetxeko terrazatik.

Gure herriaren ezagutza garrantzi handikoa izan da Jorge SEMPRUNen bizian.

"Adieu, vive clarté" bere obra autobiografiko nagusian aipatzen duen lehen egonaldiaz geroztik, Jorge SEMPRUN urtero aspertu gabe BIRIATURA itzuli zen, erbestealdi horren oroimenez.

Liburu hortan, BIRIATUn lurperatzearen xedea aipatzen du, Bidasoaren aitzinean.

PROJET LGV

L'étude menée par le cabinet CITEC a été diffusée fin décembre. Elle est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Sud Pays Basque (www.cc-sudpaysbasque.com). Elle portait sur l'analyse des temps de parcours et comparaison des projets de part et d'autre de la frontière en fonction de caractéristiques techniques : vitesse autorisée, déclivité, courbes et dévers, entraxe et matériel roulant. Sur la comparaison des projets, le bilan fait apparaître que dans l'état actuel du dossier, une fois tous les travaux réalisés en Espagne, le Y Basque construit et la pose du 3^e rail sur la ligne actuelle pour répondre à l'écartement européen, le réseau espagnol ne pourra pas accueillir plus de 124 trains/jour de fret en provenance de France. Le rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) de juin 2011, commandé par l'Etat, a validé que les voies existantes pouvaient à terme accueillir environ 250 trains/jour tous sens confondus. Même les projections les plus volontaristes de RFF ou de la Région Aquitaine prévoient 120 trains de passagers/jour au Pays Basque, ce qui laisse pour le fret une marge nettement supérieure à la capacité d'accueil des lignes espagnoles. Il ressort également de ce bilan que rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que les voies existantes entre HENDAYE et BAYONNE constitueront un jour un goulet d'étranglement. En conclusion la voie nouvelle n'apporte rien au trafic local en temps de parcours. Pour les liaisons internationales (PARIS-MADRID) et régionales longues distances (BORDEAUX-BILBAO) le gain de temps permis par la LGV en Pays Basque pour une dizaine de trains/jour, ne s'arrêtant pas au Pays basque, est marginal soit environ 14 mn.

Il ressort par conséquent qu'il n'y a pas l'intérêt d'un investissement de 2 milliards d'Euros pour permettre à une dizaine de trains par jour, ne s'arrêtant pas au Pays Basque, de gagner 14 minutes de leur temps de parcours. La construction de cette voie nouvelle en Pays Basque n'est justifiée ni par la saturation des voies existantes, ni par le gain de temps.

Pour autant le COPIL a présenté un tracé définitif pour l'ensemble du projet. Une nouvelle variante pour notre commune a été approuvée faisant passer le franchissement de la Bidassoa de la côte 37 NGF (Nivellement Général Français) à la côte 22 c'est à dire 15 mètres plus bas qu'initialement prévu. C'est une revendication défendue depuis l'origine par notre maire qui a été prise en compte et qui doit se traduire, si la voie est construite, par un passage en tunnel sur la commune sans impact sur les habitations.

AHT PROIEKTUA



Les prochaines étapes annoncées par GPSO sont les suivantes :

- Phase d'Enquête publique (2012-2013)
- Préparation de l'Enquête d'Utilité Publique (2012- 2013),
- Enquête d'Utilité Publique. prévue mi 2013,
- Déclaration d'utilité publique prévue fin 2014.

Quelle que soit l'issue définitive de ce projet, la commune de BIRIATOU associée aux trois Communautés de Communes impactées par le tracé continuera à mener des actions pour affirmer sa volonté de protéger les intérêts de ses habitants et de leur environnement.

Ainsi dès le 9 janvier 2012, les élus du Pays Basque ont à nouveau demandé l'arrêt immédiat des études lors du comité de pilotage. Une délégation représentative des communes concernées et notamment BIRIATOU, s'est rendue à BORDEAUX pour appuyer cette revendication.

CITEC bulegoak eraman duen azterketa argitaratua izan da abendu ondarrean. Ondorioz, bide berriak ez du ezertan aldatzen tokiko trafikoa ibilbidearen denborari dagokionez. Berriz ere, Euskal Herriko Hautetsiek azterketak gelditzea eskatu dute 2012ko urtarrilaren 9ko gidaritza batzordea kari. BIRIATUko ordezkari bat bertara joan da eskaera hori indartzeko.

CONTENTIEUX

GATAZKAK

Comme chaque année, nous faisons le point des affaires contentieuses en cours.

URBANISME

Affaire Pierre ZUBIALDE (1)

Monsieur ZUBIALDE a formé un recours à l'encontre de trois certificats d'urbanisme (CU) négatifs. Comme en première instance, la Cour administrative d'appel a annulé les CU négatifs, pour un vice de forme (le nom du Maire n'était pas précisé sous sa signature...).

Ce qui est important c'est que, sur le fond, la Cour a surtout retenu que les terrains objets des demandes de CU n'étaient pas constructibles car situés hors parties actuellement urbanisées. Ce qui conforte le refus des CU délivrés par la mairie.

Affaire Pierre ZUBIALDE (2)

Monsieur ZUBIALDE a formé deux nouveaux recours contre deux CU négatifs, délivrés le 16 septembre 2011, pour des terrains actuellement régis par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Nous sommes en train de constituer notre premier mémoire en défense.

Affaire Marc ZUBIALDE

Monsieur Marc ZUBIALDE a formé deux recours contre deux CU négatifs délivrés pour des terrains actuellement régis par le RNU.

Le dossier est en cours d'instruction.

Affaire SCI Eneka

La SCI Eneka a déposé plusieurs projets. Elle a formé un recours contre un des permis de construire négatifs qui lui ont été délivrés, pour un projet de construction au quartier Mankarroa.

Le dossier est en cours d'instruction.

DIVERS

LGV

Par un arrêté en date du 26 octobre 2010, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a pris en considération des études d'élaboration de lignes nouvelles LGV.

Sous la coordination de la commune de SAINT-PIERRE-D'IRUBE, quatorze communes concernées par cet arrêté, dont BIRIATOU, ont formé un recours à son encontre.

Le dossier est en cours d'instruction.

Affaire FERNANDEZ DEL CASTILLO

La compagnie AXA, assureur de Monsieur FERNANDEZ DEL CASTILLO, s'est retournée contre la Commune après avoir été condamnée à prendre en charge l'effondrement du mur de soutènement de Monsieur FERNANDEZ DEL CASTILLO, estimant que le dommage relève de la responsabilité de la Commune, ce qui n'est pas bien entendu notre avis. La date de l'audience n'a pas encore été fixée à ce jour.

Affaire "Assainissement non collectif"

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques avait pris deux arrêtés, en date du 14 juin et du 9 novembre 2010, qui durcissaient les prescriptions relatives à l'assainissement non collectif et diminuaient de fait les possibilités de construction.

L'association des Maires des Pyrénées-Atlantiques, sous la présidence de notre Maire Michel HIRIART, et la Commune de BIRIATOU avaient formé un recours contre ces arrêtés.

Un accord ayant pu être trouvé avec le Préfet, le recours n'avait plus lieu d'être et a donc été retiré.

PLAN LOCAL D'URBANISME

HIRIGINTZA TOKIKO PLANA



Par arrêté du Maire en date du 13 octobre 2011 l'ouverture de l'enquête publique a été programmée du 8 novembre 2011 au 8 décembre 2011. L'information a été transmise par voie de presse en annonces légales ainsi que par une note d'information déposée dans chaque boîte aux lettres afin de n'oublier aucun Biriatur. Cette même note a été adressée à toutes les personnes domiciliées hors de la commune qui avaient déposé une demande durant la préparation du document. Copie de l'arrêté d'enquête publique a été en outre affiché à chaque centre de collecte. L'information a bien été relayée car de très nombreux propriétaires (70) sont venus à la rencontre de Mr Jacques LISSALDE Commissaire-enquêteur nommé par le Président du Tribunal Administratif à tel point qu'il a sollicité un délai plus long pour rendre son rapport. Celui-ci devrait être consultable en mairie à la fin du mois de janvier 2012 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Autant de réunions de travail que nécessaires seront organisées avec les services de l'Etat associés (Chambre d'Agriculture, DDTM etc...) à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, pour prendre en compte les demandes

formulées par les Biriatur et les observations inscrites dans le rapport du Commissaire-Enquêteur. Ensuite il y aura, si nécessaire, une phase de correction des documents avant l'approbation définitive par le Conseil Municipal qui devrait intervenir fin du premier trimestre. Une fois le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé, ce document sera la base de la réglementation en matière d'autorisation d'urbanisme sur l'ensemble de la commune ; il remplacera le Règlement National d'Urbanisme et le POS partiel du bourg actuellement en vigueur.

Ce document devra ensuite être mis en compatibilité avec le Grenelle II de l'Environnement, et ce pour 2016. Un nouveau travail de réflexion attend donc l'équipe de la Commission d'Urbanisme.

Azterketa publikoa 2011ko azaroaren 8tik 2011ko abenduaren 8ra programatua izan da. Komisario-lkertzailak hainbat eta hainbat eskaera errezibitu ditu. Txostena Herriko Etxean irakurgai izanen da 2012ko urtarrilaren bukaeran ohiko idekitze orduetan. Herriko Kontseiluko behin betiko onespina lehen hiruhileko bukaeran gertatuko da.

URBANISME

URBANISMOA

LES NOUVEAUTES :

Rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France

La commune comprend 3 zones soumises à l'avis conforme de la DRAC pour la délivrance des autorisations d'urbanisme en particulier pour les déclarations préalables et les permis de construire. Pour permettre aux particuliers, aux maîtres d'œuvre ou aux architectes, porteurs d'un projet, de rencontrer l'Architecte des bâtiments de France, pour un avis ou un conseil, il sera dorénavant possible de présenter un avant projet lors des rencontres organisées, sur rendez-vous, en mairie tous les premiers mardis du mois à partir de 14h30.

Pour une bonne organisation, il est nécessaire de vous faire connaître au préalable auprès de Pascale ALDALUR au service URBANISME. Plusieurs demandes groupées seront nécessaires pour fixer une réunion.

Hemendik aitzina, Frantziako Eraikinen Arkitektoari aitzin-proiektu bat aurkeztea posible izanen da Herriko Etxean, hilabeteko lehen asteazken guziz 14:30etatik aitzina antolatutak diren topaketen kariatara. Zure etortzea Hirigintza zerbitzuari aitzinetik jakinarazi iezaiozu.

Modification des formalités à accomplir pour les travaux d'extension de constructions existantes

DECRET N°2011-1771 du 5.12.2011

(applicable après l'approbation du PLU)

Publics concernés : particuliers, entreprises, professionnels de la construction, collectivités territoriales.

Objet : simplification des formalités à accomplir pour certaines extensions de constructions existantes.

Entrée en vigueur : 1er janvier 2012, sauf en ce qui concerne les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant cette date, auxquelles restent applicables les dispositions antérieures du code de l'urbanisme.

Notice : le décret porte de vingt à quarante mètres carrés la surface hors œuvre brute maximale des extensions de constructions existantes, situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu, soumises à la procédure de déclaration préalable. Au-delà de quarante mètres carrés, les extensions en cause donnent lieu à un permis de construire.

Entre vingt et quarante mètres carrés, sont également soumises à la procédure de permis de construire les extensions qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte.

Enfin, le décret supprime l'obligation de déposer un permis de construire pour toute modification du volume d'une construction entraînant également le percement d'un mur extérieur, quelle que soit la surface créée.

Références : le code de l'urbanisme modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

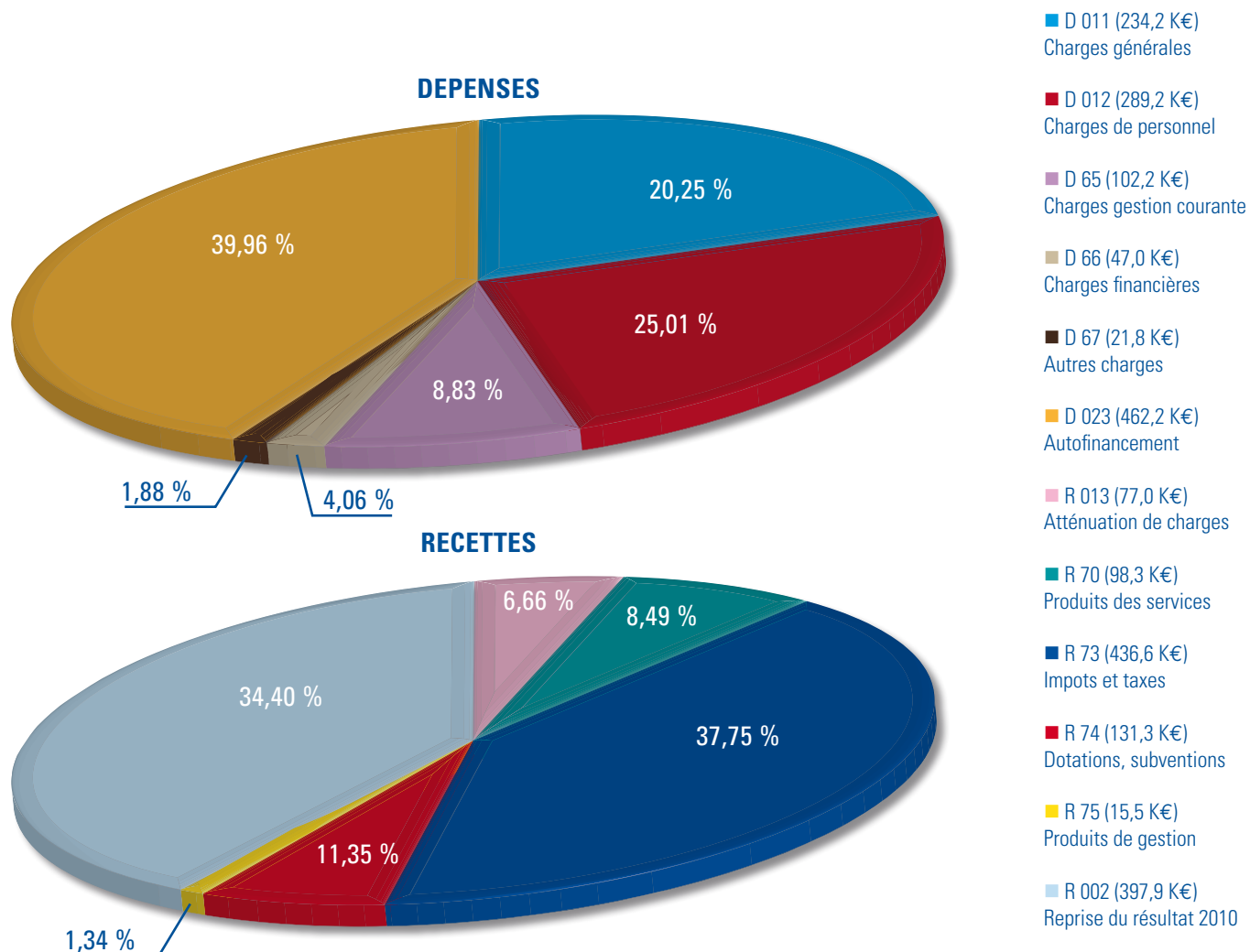
Pour toute demande concernant cette nouvelle réglementation ou pour tout autre renseignement d'urbanisme merci de vous adresser au secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

Dekretuak, gaur egun diren eraikuntza handitzeen eremu maximoa, obra gordinaz kanpoko 20 metro karratutik 40era pasarazten du, Hirigintza Tokiko Plan batek edo hirigintzako dokumentu batek aipatzen dituen lur urbanizatueta, baldin eta aldez aurreko deklarazioa bete behar badute.

BUDGET

AURREKONTUA

BUDGHET COMMUNAL 2011 - VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DE LA DETTE

Depuis quelques années avec les investissements dédiés aux opérations importantes et en particulier la salle polyvalente, l'aménagement du bourg, l'école, la mairie et le nouveau cimetière, la commune connaissait néanmoins un taux d'endettement moyen par rapport aux communes de même configuration. Cette année l'annuité est de 120 890.54 € mais débute une diminution de la dette significative dès l'année 2012 à raison de 30 000 € de moins. Ceci peut permettre à la commune de dégager un peu plus encore d'autofinancement pour les investissements à venir. La commune évolue et souhaite répondre aux besoins de sa population aujourd'hui de 1 200 habitants et qui progressera rapidement vers 1 500 habitants.

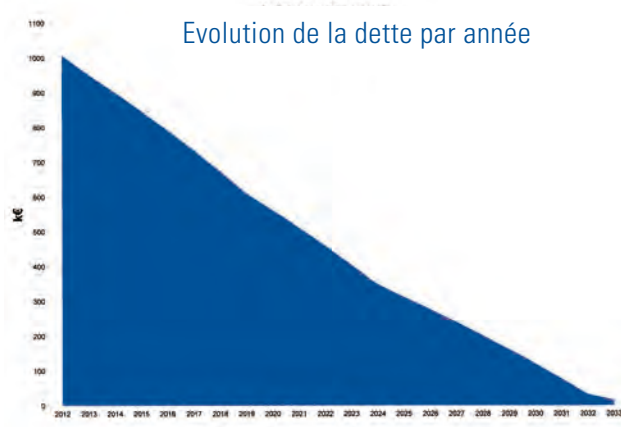


Tableau illustrant la baisse des remboursements des emprunts actuels pour les années à venir

PRIX DE L'EAU

URAREN PREZIOA

Si l'eau n'a pas de prix en elle-même, elle a un coût, car il faut la capter, la rendre potable, et la distribuer, puis collecter les eaux usées, les acheminer vers une station d'épuration, et les dépolluer avant de les rejeter dans le milieu naturel. Ce sont ces services qui vous sont facturés. "L'eau paie l'eau" : le coût est supporté par l'utilisateur, et non pas financé par les impôts.

Pourquoi le prix de l'eau n'est-il pas le même dans toutes les communes ?

L'eau coûte d'autant plus cher que la densité de population est faible et l'habitat dispersé. La difficulté du captage, la médiocre qualité de la ressource qui nécessite des traitements importants, le remplacement de canalisations vétustes, un assainissement renforcé en zone littorale, ..., de nombreux facteurs peuvent faire varier le prix de l'eau. La gestion de l'eau est communale ; elle peut aussi être intercommunale. C'est le choix retenu par les douze communes de la CCSPB. Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2011, il a été décidé d'harmoniser le prix de l'eau sur l'ensemble des communes. Ce choix est avantageux pour nous car l'augmentation sera ainsi moindre pour les années à venir.

Combien coûte l'eau ailleurs ?

Pour les communes de la CCSPB, le prix de l'eau en 2011 s'est échelonné entre 3,25 € à Ascain et 4,24 € à Saint Jean de Luz ou Ciboure.

Les usagers de Biriartou ont payé, 3,63 € par m³ (eau et assainissement, y compris les redevances et les taxes; abonnement inclus, sur la base de 120 m³).

Combien représente la facture d'eau dans le budget d'une famille ?

Cela dépend : pour une très faible consommation, la part fixe liée à l'abonnement peut être importante. Pour une consommation moyenne (120 m³ par an : référence nationale), le prix est d'environ 1 euro par jour et par foyer, soit à peine plus qu'une baguette de pain.

Comment économiser l'eau ?

Les possibilités d'économie d'eau sont nombreuses, et trois types d'actions sont possibles :

- réparer les fuites et les systèmes défectueux ;
- utiliser moins d'eau pour satisfaire chaque usage ;
- ne pas utiliser de l'eau potable pour tous les usages.

(source: www.jeconomiseleau.org)

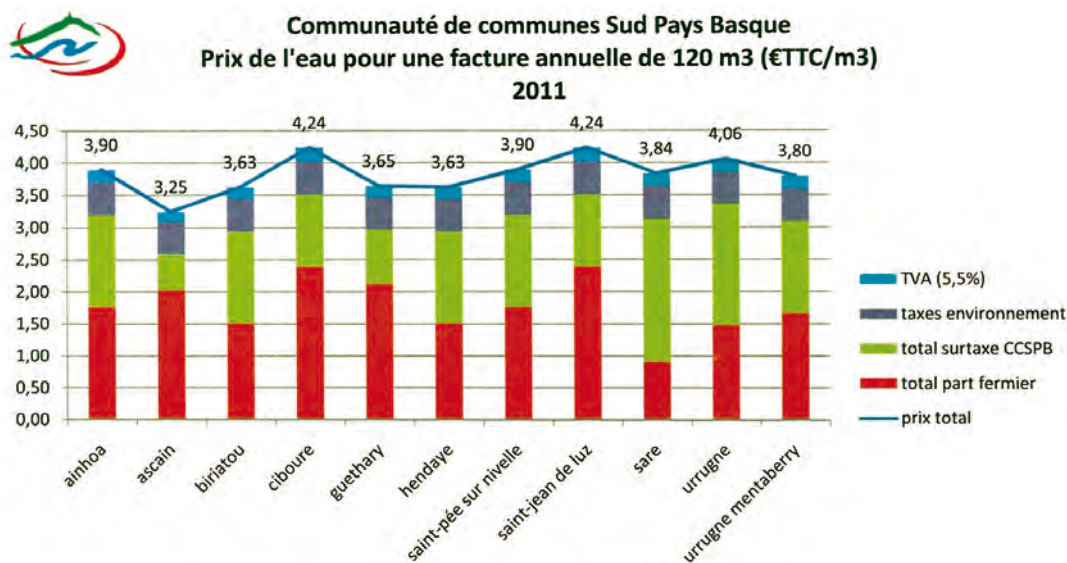
Peut-on boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet fait l'objet de nombreux contrôles et elle est parfaitement adaptée à l'usage alimentaire. Boire l'eau du robinet, c'est économique et écologique.

Pour une famille de 4 personnes, à raison d'un litre et demi par jour et par personne, la consommation d'eau pour la boisson est de 2190 litres (2,19 m³) par an.

Ce qui représente moins de 10 € par an si la famille boit l'eau du robinet, mais 328 € si elle choisit une eau de source à 0,15 € le litre, et 766 € si elle consomme une eau minérale à 0,35 € le litre.

Urak ez baldin badu preziorik berez, gastu bat badu berriz. Alabaina, ura bildu behar da, edargarria bilakatu eta banatu, ondotik ur zikinak bildu, araztegi batera helarazi eta bere kutsadura kendu ingurune naturalean bota aitzin. Zerbitzu horiek dira ordainaraziak zaizkizuenak. "Urak ura pagatzen du" : gastuak erabiltzaileak pagatzen ditu ez eta zergek finantzatzen.





AINTZINAT

Un calendrier rôdé, des activités suivies, une présence assidue, Aintzinat vit bien, et, s'apprête, à franchir 2012 pour fêter une décennie d'existence.

Les rencontres ont toujours lieu l'après-midi des mardi, jeudi, et vendredi, sur place, au Xoldo, pour les activités à mobilité réduite.

Les marcheurs se donnent rendez-vous le lundi matin, bâtons en mains et bonbons dans les poches.

Véritable addiction, le mus, demeure le jeu favori d'une quinzaine de passionnés. La pétanque rassemble encore, les meilleurs pointeurs. Les mains demeurées expertes dévident pelotes et bobines, et les langues accompagnent et commentent l'actualité, tandis que la « gym » réunit Naiades et Apollons, soucieux de maintenir en état les rouages de leur corps.

Les artistes peintres appliquent en musique, leur talent sur

la toile, ce qui nous a valu une jolie exposition en progrès, forcément gaie, et qui méritait le détour durant les fêtes de la St Martin.

Une mention spéciale cette année pour deux échappées belles : une très agréable escapade de quatre jours en Cantabrie, au mois de mai et trois jours de randonnée sportive autour de Cauterets, à la découverte de paysages sublimes, début septembre.

Pour clôturer l'année avec le sourire, un groupe de femmes barbues et déterminées ont apostrophé et caricaturé les hommes et leur politique dissolue, responsable des dérives de l'Etat... grec.

Notre Saint Patron qui s'est bien mouillé cette année, mal protégé par son demi-manteau, n'en revient toujours pas ! Merci à Aristophane via Henri.

Très bonne année à tous ! Urte berri on bat deneri !

COMITE DES FETES

Durant cette année 2011, le comité des fêtes espère avoir organisé au mieux quelques manifestations pour le village. La première, dans le cadre de la journée du village du mois de mai, était la course à pied pour les enfants de l'école. Pour cette première édition, une vingtaine d'enfants ont foulé le bitume sur un parcours aller-retour entre le fronton et le quartier d'Aruntz.

La deuxième était la désormais célèbre course BIRIATU-IBARDIN, qui a cette année réunis 132 coureurs parmi lesquels certains des meilleurs français du moment étaient présents.

Enfin, nous avons fini l'année par l'organisation des fêtes de la Saint Martin qui se sont déroulées du 04 au 12 novembre. Les caprices de la météo nous ont cette année contraint d'annuler quelques animations, mais celles qui ont eu lieu ont su attiré en nombre toutes les générations. Comme l'an

dernier, l'association Biriaturko Geroa a organisé la dernière soirée des fêtes.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles, membres et amis du comité, qui ont participé, de près ou de loin à l'organisation de toutes ces manifestations. Nous remercions également tous nos partenaires pour l'aide financière qu'ils nous ont attribué notamment la mairie de Biriatur et enfin tous les Biriaturiens pour leur accueil et leur générosité lors de la préparation des fêtes.

Enfin, afin de pérenniser notre association, nous invitons tous les Biriaturiens désirant intégrer le comité des fêtes, à nous rejoindre pour organiser les manifestations qui animeront BIRIATU en 2012.

URTE BERRI ON DENERI !!!



Les membres du bureau ainsi que tous les adhérents vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et nous en profitons également pour remercier les membres d'autres associations ainsi que les personnes qui nous ont aidées.

Comme chaque année nous réitérons notre appel aux gens de bonne volonté à venir nous rejoindre au sein de l'association Ekin pour participer aux activités culturelles, traditionnelles et touristiques.

Mars - Marche du Printemps.

Le dimanche 20 mars 2011 les randonneurs se sont retrouvés toujours aussi nombreux pour la 8^{ème} marche qui s'est déroulée dans la bonne humeur et surtout sous des cieux cléments.

Cette année elle aura lieu le 25 mars avec comme à l'habitude au départ du fronton de BIRIATOU avec une collation pour bien démarrer la ballade.

Juin - Repas de village.

Nous étions près de 90 à table ce samedi 11 juin aidés dans la préparation de ce repas par des membres des associations AINTZINAT et le Comité des Fêtes pour déguster les succulents agneaux de Biriatou grillés au feu de bois. Rendez-vous en juin 2012 pour la 3^e édition.

Juillet-Concours de chiens de bergers

Malheureusement après tout préparé et attendu jusqu'au dernier moment une éclaircie qui n'est pas arrivée nous avons été contraints d'annuler la manifestation.

Fête Basque.

Pour cette deuxième, Ekin en collaboration avec des membres des parents d'élèves et des enfants de Biriatou avons réalisé un char sur le thème du jus de pomme pour la cavalcade de la Fête Basque d'HENDAYE. La joie et l'entrain des enfants au collage des fleurs ainsi que la 5^e place obtenue par notre char au concours ont été notre récompense.



PILOTAZALEAK

TOURNOI PALA ANCHA

37 équipes, réparties en 3 séries, ont participé au tournoi local. Les finales se sont déroulées le 22 juillet après quoi tous les joueurs et organisateurs ont pris place autour d'une bonne table préparée par les membres de l'association Pilotazaleak.

Les résultats :

1 ^{re} Série :	Manu Andueza - S.Carricaburu	40
	Gabi Andueza - Ander Micheo	38
2 ^e Série :	Daniel et Christian Ugarte	40
	Michel Berra - Pascal Aprendistegui	35
3 ^e Série :	Andoni Larzabal – Xavier Larraín	34
	Gorka et Dominique Roma	40

PALA TXAPELKETA

37 talde parte hartu egin dute 3 maila desberdinetan. Finalak uztailaren 22an ospatu ziren, eta haien ondotik pilotazaleak elkarteak gonbidatu egin ditu lokalari eta antolatzaile guztiak.

Emaitzak :

1 Maila :	Manu Andueza - S.Carricaburu	40
	Gabi Andueza - Ander Micheo	38
2 Maila :	Daniel et Christian Ugarte	40
	Michel Berra - Pascal Aprendistegui	35
3 Maila :	Andoni Larzabal – Xavier Larraín	34
	Gorka et Dominique Roma	40

TOURNOI OPEN

Après de superbes demi finales, nous avons eu droit à une finale inédite qui s'est déroulée le jeudi 1er septembre. La victoire revenue à Pantxo Valencia et Thierry Harizmendi au dépend de Vincent Elgart et Patrick Ocafrain 40 à 36.

L'association tient à remercier tous les sponsors, ainsi que les fideles pilotazale. Egalement un grand merci à tous les membres de Pilotazaleak pour leurs investissements durant ces 6 mois de tournoi.

Urte berri on eta gora pilota.

OPEN TXAPELKETA

Aurtengo open txapelketaren irabazleak izan dire Pantxo Valencia eta Thierry Harizmendi, Vincent Elgar eta Patrick Ocafrain irabazi eta gero, 40 eta 36.

Pilotazaleak elkarteak eskertu nahi ditu babesleak, pilotazale leialak eta noski elkarteko kide guztiak beraien inplikazioaren gatik.

Urte berri on eta gora pilota.

TOURNOI MAIN NUE

41 équipes, réparties sur 3 séries, ont participé à la compétition. Cette année encore nous avons pu compter avec un plateau exceptionnel en particulier chez les ténors ; à la grande satisfaction des pilotazale. Les finales se sont déroulées le 25 septembre.

Les résultats :

1 Série :	ARAMBURU JF.- YUSTEDE A.	40
	MOUGICA PH. - ARAMENDI R.	35
2 Série :	SUERTEGARAY D. - OLAIZOLA B.	40
	ANDUEZA G. - ELISSALDE X.	38
3 Série :	GARAT JM. - MONDELA JM.	40
	MAITIA A. - PEYRELONGUE F.	36

ESKU HUSKAKO TXAPELKETA

41 hartu egin dute 3 maila desberdinetan. Aurten ere pilotazale guztiak pozik ikusi dute partidu berreziak iparraldeko jokalarik hoberenekin. Finalak izan ziren irailaren 25ean.

Emaitzak :

1 Maila :	ARAMBURU JF.- YUSTEDE A.	40
	MOUGICA PH. - ARAMENDI R.	35
2 Maila :	SUERTEGARAY D. - OLAIZOLA B.	40
	ANDUEZA G. - ELISSALDE X.	38
3 Maila :	GARAT JM. - MONDELA JM.	40
	MAITIA A. - PEYRELONGUE F.	36





ASSOCIATION DES PECHEURS DE LA BIDASOA

Pour l'ASSOCIATION DES PECHEURS DE LA BIDASOA, le bilan de l'année 2011 se présente de manière positive :

- Sur le plan de la qualité halieutique et piscicole, la renommée du fleuve ne fait que s'améliorer un petit peu plus chaque année, par le bouche à oreille, au fil de l'eau.

C'est une excellente chose, et le mérite en revient aux efforts permanents du noyau dur de l'association, qui voit là, la récompense de son travail assidu :

- Sur l'entretien des berges, et la facilitation de la circulation des pêcheurs tout au long de la berge nord (pose et entretien de passes clôtures) ;

- L'amélioration de l'accès aux tributaires principaux (véritables pouponnières de la Bidasoa) avec encore près de 400 euros de travaux en 2011 pour rendre plus facile l'accès au Lizarlan ;

- Des apports de truites arc en ciel surdensitaires qui permettent de protéger le cheptel originel du fleuve ;

- Une surveillance amicale mais ferme du respect de chacune des règles de comportement en action de pêche (lois, règlements de pêche) et de la pollution, cette année encore les effluents de Zaisa II ayant provoqué à au moins trois reprises l'intervention des pompiers.

- Sur le plan de l'animation halieutique avec essentiellement les concours du printemps et de l'été :

- Le CONCOURS INTERNATIONAL DE LA PECHE A LA TRUITE DE LA BIDASOA, qui a réuni les meilleurs pêcheurs de truites des 2 berges a vu en juin dernier la victoire incon-

testée des pêcheurs de la Bidasoa pour la 2^e fois consécutive, ce qui signifie que si nous gagnons une 3^e fois dans la foulée, le trophée restera définitivement dans la vitrine de l'A.P.B. Ce concours étant ouvert à tous, l'équipe du nord peut accueillir tous les pêcheurs de truites de Biriadou, de Hendaye, de Urrugne et de Behobie et même les touristes pêcheurs détenteurs de la carte de soutien de l'APB. Ceci permettrait d'assurer le coup encore plus sûrement... Merci d'avance à celles et ceux qui entendront ce message et y répondront.

- Les 2 concours de l'été en juillet (pour les fêtes de Behobie) et en août (pour la fête basque de Hendaye) se sont déroulés dans une sympathique bonne humeur, 80% des participants ont fait pêche et un des jeunes : Maxime URROZ a pêché la truite la plus grosse de la session d'août, avec un poisson de 5445 grammes...

Bravo Maxime... Il ne faut pas hésiter à inviter tes amis à partager ta passion...

Parmi les projets, le principal, consiste à améliorer encore la qualité piscicole du fleuve par une tentative de production de truites juvéniles de souche Bidasoa, grâce au prélèvement de grands reproducteurs, grâce certainement à la station piscicole de Mugaire, les fécondations et le début d'élevage se faisant, très certainement, avec l'aide du lycée St Christophe de St Pée. C'est un vrai projet durable, international, que nous espérons mener à bien pour le bonheur de tous les pêcheurs et les amoureux du fleuve...

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Pourquoi ?

Pour financer du matériel éducatif en concertation avec l'équipe enseignante. Achat de dictionnaires, un vidéo – projecteur et deux écrans, des matelas pour la gym, récolte des jeux, des jouets, des livres...

Pour apporter un soutien financier aux parents, lors des voyages et sorties pédagogiques. A l'occasion du voyage scolaire de fin d'année et du séjour au ski pour les plus grands, nous finançons *l'intégralité du voyage pour les parents accompagnateurs et versons *une aide à chaque famille. (*sous réserve du budget dont nous disposons)

Pour permettre de se rencontrer et favoriser l'échange autour de moments conviviaux

En proposant des animations et en participant aux manifestations proposées dans le village.

Nos activités

Organisation du vide-grenier,

Deux journées récréatives proposées en direction des enfants (Fête d'Halloween, char de Noël),

Les Mutxikos le vendredi

Ventes de sandwiches et de gâteaux pour les fêtes

Organisation du repas de fin d'année scolaire.

Notre organisation

Les projets sont discutés durant les temps de réunions et toutes les personnes, intéressées, sont invitées à nous rejoindre.

Une boîte à lettre, à l'école est également à votre disposition pour y mettre vos suggestions ou remarques...

Nous remercions, toutes celles et ceux qui organisent, participent et soutiennent notre association.



ETAT CIVIL 2011



Naissances (12)

MARTINEZ-DANJOU Leila	10 février 2011
CORRAL-MIQUELARENA Nora Elaia	14 février 2011
YRIARTE Maena	21 février 2011
ZUBIZARRETA Kemen	23 avril 2011
ANUNCIBAY Nahien	12 mai 2011
HARAMBOURE Hegoa	25 juillet 2011
LARZABAL ALVAREDA Eneko	30 juillet 2011
APRENDISTEGUY Nahia	30 août 2011
HARAMBOURE ARROYO Intza	12 septembre 2011
TRITZ Louis Nicolas	13 octobre 2011
POCHELU ESCUDERO Patxi	16 décembre 2011
OYARZABAL Kailani	29 décembre 2011



Mariages (4)

ANT Jean-François et AROTÇARENA Stéphanie	26 février 2011
EYT Grégory et DUVAL Stéphanie	21 mai 2011
AMESTOY Jean Léon et MASIP Nadine	11 juin 2011
LLANOS John et ESSABIRI Samira	17 décembre 2011



Décès (8)

SORONDO Augustin - 75 ans	14 janvier 2011
OYARZABAL AROCENA José Maria - 73 ans	12 février 2011
MARTIJA Julen - 9 ans	3 juillet 2011
DARTIGALONGUE Yves - 68 ans	16 août 2011
EIZAGUIRRE Manuelle - 90 ans	10 novembre 2011
SUSPERREGUI Adolphe - 80 ans	26 novembre 2011
FAUQUET Andrée - 92 ans	15 décembre 2011
SORHUET Pierre - 62 ans	19 décembre 2011

BIRIATUKO GEROA

PAS DE TEXTE.

EQUIPE MAJORITAIRE

Comme chaque année, nous avons proposé à l'opposition un espace d'expression d'une demi-page dans ce bulletin, bien que cela ne soit pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants.

Il s'agit là d'une démarche volontaire de notre part, afin de favoriser un débat démocratique de qualité. En permettant à l'opposition d'exposer et de défendre ses projets, voire de porter des appréciations sur la manière de gérer de la majorité, le citoyen peut ainsi se faire une opinion en connaissance de cause.

Loin du débat d'idées, l'article remis cette année par Biriatuko geroa était exclusivement dédié à une attaque calomnieuse contre le Maire, confinant à l'injure et à la diffamation. Nous avons donc logiquement décidé de le refuser, en leur proposant de nous remettre un nouvel article.

Biriatuko geroa nous a fait part de sa volonté de ne pas remettre un autre article et qualifiera probablement cet épisode de «censure inacceptable».

Nous rappellerons, toutefois, une fois de plus, que cet espace d'expression ne constitue en aucun cas une obligation. A notre connaissance, très peu de communes de notre taille offrent une telle possibilité.

Nous préciserons également que dans les communes de plus de 3500 habitants, pour lesquelles l'opposition a de droit un espace d'expression dans la communication municipale, les articles injurieux ou diffamatoires peuvent légalement être refusés.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous.



40 ans déjà...



Bonne année 2012 Urte berri on !

Mairie - Herriko Etxea - 64700 Biriato - tél. 05 59 20 71 24 - fax 05 59 20 96 18
contact@mairie-biriato.fr - www.biriato.fr